

Chapitre 9 : Voter : une affaire individuelle ou collective ?

M. Osenda

1) Comment expliquer le comportement électoral ?

Document 1 : Inscriptions et radiations entre le 14 avril 2019 et le 14 février 2020

	Évolution depuis le 14 avril 2019
Nombre d'électeurs au 14 avril 2019	47 120 498
Total électeurs inscrits ou réinscrits	+3 157 140
Total électeurs radiés des listes	-2 612 743
Nombre d'électeurs au 14 février 2020	47 664 895

Champ : France, hors Nouvelle-Calédonie.

Source : INSEE

Q1 : Rappelez la définition du concept de citoyen

Q2 : Qu'est-ce qu'une liste électorale ?

Q3 : Faites une phrase explicitant le sens des données « + 3 157 140 », « - 2 612 743 »

Q4 : Quel calcul faut-il faire pour trouver la donnée « 47 664 895 » ?

Document 2 : Taux d'inscription en 2018 selon le diplôme et l'âge

	Ensemble	Sans diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	Diplôme de niveau baccalauréat	Diplôme supérieur au baccalauréat
25 à 29 ans	85,0	61,0	79,8	85,7	91,0
30 à 34 ans	83,6	57,2	76,2	85,9	90,5
35 à 39 ans	84,2	58,6	76,7	86,0	91,1
40 à 44 ans	85,5	61,2	79,2	88,1	92,4
45 à 49 ans	87,3	69,0	85,0	90,1	93,3
50 à 54 ans	88,4	75,1	88,3	90,1	93,3
55 à 59 ans	90,2	78,9	90,5	92,1	94,5
60 à 64 ans	90,8	79,8	91,5	93,3	93,6

Source : INSEE

Q1 : Faites une phrase explicitant le sens des données « 85 » et « 58,6 ».

Q2 : Comparez le taux d'inscription sur les listes électorales des personnes sans diplôme âgées de 30 à 34 ans, à celui des personnes appartenant à la même tranche d'âge ayant un diplôme supérieur au bac. Que constate-t-on ?

Q3 : Comparez le taux d'inscription sur les listes électorales des personnes âgées de 25 à 29 ans à celui des personnes âgées de 60 à 64 ans. Que constate-t-on ?

Q4 : Quels sont les deux principaux constats qui ressortent de l'étude de ce document ?

Document 3 : Participation aux élections présidentielles et législatives de 2017

en %

Participation à la présidentielle	Participation aux législatives				
	À tous les tours	Au 1 ^{er} tour seulement	Au 2 ^e tour seulement	Aucun	Total
À tous les tours	35,5	11,2	5,7	20,4	72,7
Au 1 ^{er} tour seulement	1,5	1,2	0,4	4,6	7,8
Au 2 ^e tour seulement	1,0	0,6	0,5	2,8	4,8
Aucun	0,4	0,3	0,2	13,8	14,6
Total	38,4	13,3	6,8	41,5	100,0

Lecture : 11,2 % des inscrits ont voté à tous les tours de la présidentielle et au 1^{er} tour seulement des législatives.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017.

Q1 : Rappelez les définitions des concepts de « pouvoir exécutif » et « pouvoir législatif ».

Q2 : A quel mode de scrutin correspondent les élections législatives et l'élection présidentielle ? (Pré-requis seconde)

Q3 : Faites une phrase explicitant le sens des données « 38,4 » ; « 14,6 » et « 20,4 »

Q4 : Comparez la participation des électeurs aux élections législatives à celle de l'élection présidentielle. Que constate-t-on ? Que peut-on en déduire ?

Document 4 : Le profil des abstentionnistes aux élections de 2017

Selon le revenu mensuel

	En%			
	Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017		Au premier tour des élections législatives de 2017	
	Votants	Abstentionnistes	Votants	Abstentionnistes
Moins de 1 250 euros	70	30	41	59
De 1250 à 2000 euros	76	24	46	54
De 2000 à 3000 euros	80	20	50	50
Plus de 3000 euros	84	16	58	42

Selon le dernier diplôme obtenu

	En %			
	Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017		Au premier tour des élections législatives de 2017	
	Votants	Abstentionnistes	Votants	Abstentionnistes
Inférieur au bac	75	25	46	54
Baccalauréat	76	24	46	54
Bac +2	80	20	51	49
Bac +3 et plus	81	19	56	44

Source : Enquête IPSOS, « 1^{er} tour des élections présidentielles de 2017 » et « 1^{er} tour des élections législatives ».

Q1 : Faites une phrase explicitant le sens des données soulignées

Q2 : Pour le premier tour de l'élection présidentielle et des élections législatives, comparez le taux d'abstention des personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 1250 euros à celui des personnes ayant un revenu supérieur à 3000 euros. Que remarque-t-on ?

Q3 : Pour le premier tour de l'élection présidentielle et des élections législatives, comparez le taux d'abstention des personnes ayant un diplôme inférieur au bac à celui des personnes ayant un diplôme supérieur ou égal au bac+3. Que remarque-t-on ?

Q4 : Quels constats ressortent de l'étude de ce document ?

Document 5 : Le « cens caché »

« Les caractéristiques sociales apparaissent par ailleurs toujours déterminantes en matière de participation politique : la fréquence, l'intensité et la variété de la participation sont positivement corrélées au niveau de revenu et de diplôme ainsi qu'à l'intégration sociale. (...)

La participation électorale illustre particulièrement bien le phénomène de cens caché : les populations peu dotées en capital culturel et en capital économique¹ s'abstiennent beaucoup plus que le reste de la population.

L'engagement dans une ou des activités relevant de la participation politique est le produit d'un intérêt pour la politique. L'intérêt pour la politique est notamment lié au niveau de compétence politique. (...)

Le concept de compétence politique comporte deux dimensions fortement entremêlées, mais qu'il convient de distinguer afin de bien saisir comment compétence et intérêt pour la politique se nourrissent l'un l'autre. La compétence politique a d'une part une dimension objective : elle renvoie à des connaissances, à la maîtrise du champ² politique, de ses acteurs, de leurs rôles, du langage employé... Elle a d'autre part une dimension subjective dans la mesure où la reconnaissance d'une compétence politique est aussi un jugement sur la capacité d'un individu à formuler un jugement politique. (...) Autant que la compétence objective, c'est en effet le sentiment de compétence ou d'incompétence politique qui nourrit la (non) participation. Pour Daniel Gaxie, cela explique que les catégories sociales les moins favorisées, celles notamment peu dotées en capital culturel ont tendance à s'auto-exclure de la politique³ au nom de leur faible compétence politique (« la politique, je n'y comprends rien »)

Source : D'après Anne- Cécile Douillet, « *Sociologie politique, comportement, acteurs, organisations* », Armand Colin, 2017, pp 34-37.

¹**Capital économique :** le capital économique est constitué par l'ensemble des ressources économiques (revenu, patrimoine) qui permettent à un individu de défendre ou d'améliorer sa position sociale et celle de ses enfants.

²**Champ :** espace structuré dans lequel s'articulent des enjeux, des intérêts, des rapports de force et des relations de pouvoir entre les individus.

³**La politique :** « la » politique désigne la compétition pour le pouvoir politique, le jeu des concurrences entre les partis politiques, les élections. C'est « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir » (M. Weber).

Q1 : Rappelez les définitions des concepts de « intégration sociale », « capital culturel » et « vie politique »

Q2 : Quelle différence peut-on faire entre la participation électorale et la participation politique ?

Q3 : En vous appuyant sur la définition du concept de champ, proposez une définition du concept de champ politique.

Q4 : Qu'est-ce que la « compétence politique » ?

Q5 : Quel lien peut-on faire entre la compétence politique et la participation électorale ?

Q6 : A l'aide de vos réponses aux questions précédentes, proposez une définition du concept de « cens caché » ?

Document 6 : abstention hors-jeu et abstention dans le jeu

« Les abstentionnistes « dans le jeu politique » sont souvent jeunes, diplômés et plutôt favorisés quant aux conditions d'insertion sociale. Ils déclarent par ailleurs s'intéresser à la politique, et peuvent même se déclarer proches d'un parti politique. Ils s'abstiennent [...] et se remettent à voter dès qu'ils peuvent à nouveau se reconnaître dans l'offre électorale proposée. Leur abstention est le plus souvent intermittente. Cet abstentionnisme correspond à un nouveau type d'électeur, plus mobile, [...] relativement critique et exigeant à l'égard de l'offre électorale, et pouvant utiliser l'abstention au même titre que le vote pour se faire entendre et peser sur l'élection. Les abstentionnistes « hors du jeu politique » se distinguent par un retrait de la politique, et par une certaine apathie¹. On les retrouve en plus grand nombre au sein des milieux défavorisés, disposant d'un faible capital culturel et économique, parmi les catégories les moins intégrées, ainsi que dans les populations urbaines. [...] Ces absents plus constants de la scène électorale se sentent incompetents. »

Source : Anne Muxel, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », Cahiers du Conseil constitutionnel, n°23, février 2008

¹**Apathie :** ici l'apathie renvoie au désintérêt

Q1 : Rappelez les définitions des concepts d'abstention et de parti politique.

Q2 : Qu'est-ce que l'offre électorale ?

Q3 : Expliquer la différence entre « l'abstentionnisme dans le jeu » et « l'abstentionnisme hors-jeu ».

Question de synthèse : A l'aide de vos réponses aux documents 3,4, 5 et 6 répondez à la question suivante : Quels sont les déterminants du comportement électoral :

Synthèse partie 1 :

1) Comment expliquer le comportement électoral ?

Du taux d'inscription aux taux de participation et taux d'abstention

Seuls les citoyens inscrits sur les ----- peuvent voter. Ainsi, en 2018, en France, le taux d'inscription sur les listes électorales était de 88%. Autrement dit, 88% des ----- étaient inscrits sur les listes. Le ----- sur les listes électorales correspond donc au rapport entre le nombre d'électeurs inscrits sur les listes et le nombre ----- . Il s'agit d'un pourcentage de répartition.

Les électeurs potentiels inscrits sur les listes électorales vont-ils tous voter ?

Les chercheurs utilisent le concept de ----- pour désigner les choix effectués par un électeur potentiel inscrit sur les listes, quant au fait de voter ou de s'abstenir, et quant au type de vote exprimé (vote pour tels ou tels candidat(s)). Ainsi, ----- ou l'abstentionnisme, désigne le comportement électoral consistant à choisir de ne pas voter lors d'une élection. A l'inverse la ----- désigne le comportement électoral consistant à choisir de voter lors d'une élection.

A partir du nombre d'électeurs potentiels inscrits sur les listes électorales on peut calculer, à l'issue de chaque tour d'une élection, le ----- et le taux de participation.

Le ----- correspond, à la part des électeurs potentiels inscrits sur les listes électorales qui n'ont pas voté. Il se calcule donc en faisant le rapport entre le ----- et le -----, le tout multiplié par 100. A l'inverse, le ----- correspond à la part des électeurs potentiels inscrits sur les listes électorales qui ont voté. Il se calcule en faisant le rapport entre le ----- et le -----, le tout multiplié par 100.

Les variables explicatives du comportement électoral (abstention/participation électorale)

Le ----- organisée (législative, présidentielle, européenne,) est une variable explicative du comportement électoral (participation électorale/abstention). En effet, les enquêtes réalisées montrent que sous la 5ème république, le taux d'abstention à l'élection présidentielle est en moyenne de 19% contre 30% en moyenne pour les élections législatives et 51% en moyenne pour les élections européennes.

Le comportement électoral dépend également de la ----- liés aux différentes élections, c'est-à-dire de la perception des enjeux des thèmes abordés (chômage/santé/système scolaire...) lors des élections ainsi que du degré d'importance que les électeurs attribuent à chaque élection (locale, nationale, européenne).

Les chercheurs ont également montré que le comportement électoral était lié à divers facteurs inégalement répartis au sein de la population. En effet, ils ont cherché à déterminer le ----- des abstentionnistes. Autrement dit, ils ont cherché à savoir qui sont les électeurs inscrits sur les listes qui ne votent pas et pourquoi ?

Dans cette perspective, D. Gaxie a élaboré le concept de « ----- ». A travers ce concept, il décrit le mécanisme ----- de la politique des citoyens les moins favorisés, c'est-à-dire les moins dotés en capital culturel et économique. Ces derniers ont tendance à s'auto-exclure de la politique du fait de leur ----- ce qui se traduit notamment par ----- . Ainsi, il montre que la -----, c'est-à-dire la capacité des individus à se repérer et à intervenir dans le -----, est une variable explicative du comportement électoral.






Ce modèle permet de rendre compte de « l'abstentionnisme hors-jeu ». Néanmoins comme tout modèle, il comporte des limites. En effet, il ne permet pas d'expliquer et de comprendre « ----- ». « L'abstentionnisme dans le jeu » est le fait d'électeurs généralement favorisés, diplômés, portant un ----- et intégrés à la société. Ces électeurs s'abstiennent généralement de façon intermittente lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de ----- . Ils utilisent l'abstention comme un moyen de -----, d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis de l'offre électorale. L'offre électorale est donc également une ----- du comportement électoral puisqu'elle permet de rendre compte de l'abstentionnisme dans le jeu.

Le degré ----- est également une variable explicative du comportement électorale. De manière générale plus l'intégration sociale des électeurs est forte, plus ils -----aux élections, c'est-à-dire votent. A l'inverse, moins les électeurs sont intégrés (plus ils sont isolés c'est-à-dire n'ont pas ou peu de liens sociaux), plus ils ----- (ne votent pas).

2) Le vote : un acte collectif ?

Document 7 : L'orientation électorale est-elle socialement déterminée ?

Le choix des électeurs au premier tour des élections présidentielles de 2017 selon l'âge et le sexe

	En%				
	 Jean-Luc Mélenchon	 Benoît Hamon	 Emmanuel Macron	 François Fillon	 Marine Le Pen
Sexe					
Homme	21	4	23	18	24
Femme	<u>17</u>	8	25	21	20
Age					
18- 24 ans	30	10	18	9	21
25-34 ans	24	8	28	8	24
35-49 ans	22	7	21	11	29
50-59 ans	21	6	21	13	27
60-69 ans	15	5	26	27	19
70 ans et plus	9	3	27	45	10

Note de lecture : Selon l'enquête IPSOS, 4% des électeurs de sexe masculin ont voté pour Benoît Hamon au premier tour des élections présidentielles de 2017.






Source : IPSOS « Premier tour des élections présidentielles, 2017 »

Q1 : Faites une phrase explicitant le sens des données soulignées.

Q2 : Comparez l'orientation électorale des hommes à celle des femmes. Que constate-t-on ?

Q3 : Que peut-on dire de l'âge des électeurs ayant voté pour J-L Mélenchon ? F. Fillon ? Que constate-t-on ? Justifiez votre réponse par des calculs.

Le choix des électeurs au premier tour des élections présidentielles de 2017 selon la PCS, le niveau de revenu du foyer et le niveau de diplôme obtenu

	En%				
	 Jean-Luc Mélenchon	 Benoît Hamon	 Emmanuel Macron	 François Fillon	 Marine Le Pen
PCS					
Cadre	19	8	33	20	14
Profession intermédiaire	22	9	26	13	19
Employé	22	6	19	8	32
Ouvrier	24	5	16	5	37

Retraité	12	4	26	36	14
Niveau de revenu					
Moins de 1250 euros	25	7	14	12	32
De 1250 à 2000 euros	23	6	18	15	29
De 2000 à 3000 euros	18	7	25	17	20
Plus de 3000 euros	16	5	32	25	15
Niveau de diplôme obtenu					
Inférieur au bac	17	4	19	19	30
Baccalauréat	21	6	24	15	24
Bac +2	22	6	26	22	15
Au moins bac +3	20	10	30	24	9

Source : IPSOS « Premier tour des élections présidentielles, 2017 »

Q1 : Rappelez la définition du concept de PCS (pré-requis chapitre 4).

Q2 : Faites une phrase avec le sens des données soulignées






Q3 : Que peut-on dire de l'orientation électorale des ouvriers ? des cadres ?

Q4 : Que peut-on dire du revenu des électeurs ayant voté pour E. Macron ? F. Fillon ?

Q5 : Que peut-on dire du revenu des électeurs ayant voté pour J.L Mélenchon ? M. Le Pen ?

Q6 : Comparez selon le diplôme obtenu, la répartition des électeurs ayant voté pour E. Macron à celle des électeurs ayant voté pour M. Le. Pen. Que remarque-t-on ?

Le choix des électeurs au premier tour des élections présidentielles de 2017 selon la religion et la pratique religieuse

	En%				
	 Jean-Luc Mélenchon	 Benoît Hamon	 Emmanuel Macron	 François Fillon	 Marine Le Pen
Religion					
Catholique	13	4	23	28	22
Dont pratiquant régulier	8	3	20	51	11
Dont pratiquant occasionnel	13	4	23	27	22
Dont non pratiquant	17	6	22	16	29
Autre religion	23	9	23	21	15
Sans religion	28	9	25	7	23

Source : IPSOS « Premier tour des élections présidentielles, 2017 »

Q1 : Faites une phrase explicitant le sens des données soulignées.

Q2 : Que peut-on dire du vote des électeurs catholiques pratiquant régulier ?

Q3 : Que peut-on dire de la répartition du vote des électeurs sans religion ?

Synthèse partie 2 :

2)Le vote : un acte collectif ?

L'orientation électorale est-elle socialement déterminée ?

Le ----- constitue une forme de participation politique de masse dans la mesure où il réunit à échéance régulière une majorité de citoyen. Depuis près d'un siècle, les chercheurs ont cherché à expliquer et comprendre les -----.

Au travers de la mise en évidence des ----- du comportement électoral, les chercheurs ont mis en évidence le fait que « *les gens pensent politiquement comme ils sont socialement* » (P. Lazarsfeld). En effet, les ----- du comportement électoral sont des variables qui ----- le comportement électoral : la religion, l'appartenance à une PCS, le patrimoine détenu et dans une moindre mesure l'âge des électeurs sont des ----- du comportement électoral. Elles permettent de prédire dans une certaine mesure le vote et produisent généralement des choix électoraux ----- dans le temps.

Les chercheurs ont par exemple montré que « *la relation qui unit religion et politique est simple : plus l'intégration au catholicisme est forte (par opposition à l'auto-définition comme « sans religion »), plus le vote pour la ----- est élevé et celui pour la gauche faible* ». L'analyse du vote des électeurs selon leur appartenance religieuse aux ----- de 2017 confirme la pertinence de cette relation. En effet, 51% des électeurs ----- ont voté pour F. Fillon au premier tour des élections présidentielles de 2017.

De même, les chercheurs ont montré que ----- (ensemble des électeurs) de ----- était généralement plus jeune que l'électorat de ----- . En effet, lors du premier tour des élections présidentielles de 2017, la part des électeurs âgés de 70 ans et plus ayant voté pour F. Fillon est 5 fois plus élevée que la part des électeurs âgés de 18 à 24 ans ayant voté pour ce même candidat. A l'inverse, la part des électeurs âgés de 18 à 24 ans ayant voté pour J.L Mélenchon est environ trois fois plus élevée que la part des électeurs âgés de 70 ans ayant voté pour ce même candidat. Néanmoins, l'influence de l'âge sur le comportement électoral s'est atténuée au cours du temps (entre 1988 et 2017).

Les chercheurs ont également montré que plus le patrimoine des électeurs est élevé, plus ils votent à -----.

Enfin, les chercheurs ont également montré que l'appartenance socioprofessionnelle des électeurs permettaient de rendre compte des ----- . En effet, historiquement les ----- votaient majoritairement à gauche. Par exemple, aux élections présidentielles de 1988, 63% des ouvriers avaient voté pour des candidats situés à gauche et 17% avaient voté pour le FN (aujourd'hui RN). Le vote des ouvriers était considéré comme représentatif d'un « ----- », c'est-à-dire d'un vote déterminé par l'appartenance à une classe (ici la catégorie des ouvriers). Le déclin de cette relation entre ----- et vote à gauche a conduit certains politistes à parler de la ----- . L'analyse aux élections présidentielles de 2017, du choix des électeurs en fonction de leur appartenance socioprofessionnelle (PCS) montrent que, le « vote de classe » est -----.

3) De l'explication du vote comme acte individuel à l'explication de la volatilité électorale.

Document 8 : Le vote sur enjeux : un nouvel électeur ?

« L'électeur produirait son vote principalement à partir d'une évaluation des conséquences, pour lui et pour le pays, des politiques (mesures) menées par le gouvernement sortant. (...) »

Ce modèle de l'émergence d'un « nouvel électeur » sera prolongé et systématisé dans le cadre d'un ouvrage publié dans la seconde moitié des années 1970 et qui deviendra un classique de la science électorale : « *The changing American Voter* ». Selon les auteurs de cet ouvrage, l'identification partisane¹ ne serait plus en mesure d'expliquer le comportement des électeurs tel qu'on peut l'observer dans l'Amérique des années 1970. L'identification partisane n'aurait plus, en effet, le même poids que dans les années 1950. On observerait, ainsi, dans les enquêtes une sensible progression des électeurs indépendants, c'est-à-dire de ceux qui ne se déclarent ni « démocrates », ni républicains ». De même, les identifications seraient elles moins fortes que par le passé et moins prédictives des préférences électorales.

Ces évolutions ne seraient pas la conséquence d'un désintérêt pour la politique mais au contraire de la progression de ce que les chercheurs appellent « un vote sur enjeux ». Ce modèle repose sur l'hypothèse qu'un certain nombre d'enjeux sont jugés particulièrement importants et prioritaires par les électeurs (comme par exemple le chômage ou l'insécurité). En conséquence, les électeurs examineront l'offre électorale en cherchant à établir quels sont les candidats qui paraissent les mieux placés pour offrir une réponse satisfaisante aux enjeux jugés prioritaires. C'est le développement de ce vote sur enjeux, favorisé par le déclin de l'identification partisane qui permet d'expliquer l'importante volatilité électorale enregistrée d'une élection à l'autre.

Cette évolution des comportements électoraux est la double conséquence d'une double transformation opérant à la fois du côté des électeurs et du côté de l'offre électorale. Du côté de l'offre électorale, de nouveaux enjeux politiques plus mobilisateurs sont mis en avant par les acteurs de la vie politique à partir des années 1960. Cela suscite plus d'intérêt pour la politique et plus d'attention accordée aux messages des candidats. Du côté des électeurs, les chercheurs enregistrent notamment une augmentation de la compétence politique (...).

Source : D'après « Introduction à la sociologie politique », J-Y Dormagen et D. Mouchard, 5^{ème} éd, pp 200-201.

¹**Identification partisane :** attachement affectif et durable de l'électeur à un parti politique (démocrate ou républicain dans le cas des Etats-Unis). Cet attachement affectif et durable à un parti politique est transmis lors de la socialisation et notamment lors de la socialisation familiale.

Q1 : Rappelez les définitions des concepts de « gouvernement », « compétence politique » et « offre électorale ».

Q2 : A l'aide du document proposez une définition du concept de « vote sur enjeux »

Q3 : Pourquoi selon les auteurs de l'ouvrage « *The changing American Voter* », on assiste à un déclin de l'identification partisane.

Q4 : Qu'est-ce que la volatilité électorale ?

Q5 : Le modèle du vote sur enjeux permet-il d'expliquer la volatilité électorale ? Justifiez votre réponse.

Document 9 : l'électeur rationnel

« Selon le modèle de l'électeur rationnel, l'électeur agit rationnellement, sur la base d'un raisonnement où il compare les coûts et les avantages respectifs des choix électoraux. (...) Le jour de l'élection, il fait son marché (...) : « Électeurs et consommateurs sont essentiellement les mêmes personnes. Monsieur Martin consomme et vote. Qu'il soit dans un supermarché ou dans un isoloir il demeure le même homme. Aussi n'y a-t-il aucune raison majeure de croire que son comportement soit différent selon qu'il se trouve dans l'un ou l'autre de ces lieux (...). Le citoyen, tantôt électeur supposé participer à l'intérêt général, tantôt consommateur dans une boutique cherchant à réaliser son intérêt personnel, est-il à la fois Docteur Jekyll et Mister Hyde ? ».

Selon ces analyses, les électeurs évaluent les actions des gouvernements à commencer par la performance des sortants. (...). Ainsi ce modèle permettrait en outre d'effectuer des prédictions électorales : en fonction des performances économiques des gouvernements, on peut prévoir l'évolution des soutiens au gouvernement en place. »

Source : D'après « Introduction à la science politique », X. Crettiez, J. de Maillard, P. Hassenteufel, Armand Colin, pp 140-141

« Cet électeur consommateur cherchera donc le jour de l'élection à maximiser l'utilité de son vote. Pour ce calcul d'utilité électorale, les critères que va retenir l'électeur seront, d'abord et avant tout, des critères économiques. Ils s'appliqueront, en premier lieu, aux « sortants », c'est-à-dire aux candidats représentant le gouvernement en fonction. Car avant même d'examiner les promesses des challengers, dont la réalisation est toujours incertaine, les électeurs établissent d'abord le bilan du gouvernement sortant. (...) Il en résulte que si le bilan économique du gouvernement est considéré comme satisfaisant par l'électeur, celui-ci se prononcera en faveur des sortants, qui se trouveront ainsi récompensés. A l'inverse, les électeurs puniront un gouvernement jugé responsable d'une détérioration (dégradation) de l'économie, en donnant leurs suffrages à l'opposition. »

Source : D'après « Introduction à la sociologie politique », J-Y Dormagen et D. Mouchard, 5^{ème} éd, de Boeck, pp 209-210

Q1 : Rappelez la définition des concepts de rationalité et d'utilité (pré-requis marché)

Q2 : Commentez le passage souligné.

Q3 : Qu'est-ce que le modèle de l'électeur rationnel ?

Synthèse partie 3 :

3) De l'explication du vote comme acte individuel à l'explication de la volatilité électorale.

Le modèle du vote -----

Le vote sur enjeux désigne le fait que sur certains enjeux qu'ils jugent ----- (chômage, insécurité...), les électeurs choisiraient, après analyse de -----, le/les candidat(s) le(s) plus à même de défendre leurs intérêts. Dans ce modèle, le comportement électoral est considéré comme un acte ----- . Il est le fait d'un électeur qui va faire son choix à partir d'une analyse de l'offre électorale. Dans cette perspective, le comportement électoral n'est pas socialement ----- , c'est-à-dire qu'il ne s'explique pas par les ----- des électeurs. Le modèle du vote sur enjeux permet en partie de rendre compte de la ----- . En effet, les électeurs vont choisir, en fonction des enjeux qu'ils jugent prioritaires, le ou les candidats qu'ils considèrent les plus à mêmes de défendre leurs intérêts. Ainsi, ils peuvent juger d'une part qu'un candidat issu d'un parti pour lequel ils avaient voté, n'est plus celui qui est le mieux placé pour offrir une réponse satisfaisante aux ----- qu'ils jugent prioritaires, ce qui peut les amener à voter

pour un candidat issu d'un autre ----- . D'autre part, ils peuvent juger après analyse de ----- qu'aucun des candidats aux élections n'offre une réponse satisfaisante aux enjeux qu'ils jugent prioritaires ce qui peut les amener à ----- de façon ----- (alternance vote/abstention). De même, le déclin de ----- contribue, selon les auteurs du modèle du vote sur enjeux, à rendre compte de la volatilité électorale : « C'est le développement de ce vote sur enjeux, favorisé par le déclin de l'identification partisane qui permet d'expliquer l'importante volatilité électorale enregistrée d'une élection à l'autre ».

Comme tout modèle, le modèle du vote sur enjeux comporte des -----.

Le modèle de l'électeur -----

Selon le modèle de -----, les électeurs choisissent le/les candidats pour le(s)quel(s) ils vont voter en fonction de l'évaluation qu'ils font des ----- et des ----- liés à l'élection des différents candidats (Que me « rapporterait » l'élection de ce candidat ?). Celle-ci (évaluation) repose en premier lieu sur le bilan que fait l'électeur des ----- du gouvernement sortant, puis sur l'étude des programmes des candidats.

« L'électeur rationnel » est donc celui qui cherchera à maximiser son ----- en votant pour le candidat qu'il considère comme étant celui qui lui permettra de -----son intérêt personnel. Dans ce modèle, le vote est donc considéré comme un acte -----.

Contrairement aux modèles déterministes, le vote est conçu comme étant le résultat d'un calcul opéré sur un mode ----- . Il n'est donc pas socialement déterminé.

Ce modèle permettrait donc d'une part, de mieux comprendre les changements de préférences électorales. Autrement dit, il permettrait de rendre compte en partie de la -----.

D'autre part, il permettrait faire des prévisions électorales.

Comme tout modèle, il comporte des limites. En effet, ce modèle a par exemple été critiqué en raison de la trop forte ----- qu'il prête aux électeurs. De même, les chercheurs ont montré que si l'électeur réel correspondait à un électeur cherchant à maximiser -----de son vote, il n'irait pas voter puisque les coûts liés au fait d'aller voter sont supérieures au poids de son vote : c'est le -----.

Si les deux modèles ci-dessus permettent de rendre compte en partie de la volatilité électorale, celle-ci s'explique également par des variables contextuelles : le ----- d'élection organisé (élections législatives, présidentielles, européenne...) et la perception des ----- liés à l'élection.